

OBJET :**Affectation du résultat du budget communal 2023****Département de la Gironde
Arrondissement de LIBOURNE**

RÉUNION 8 avril 2024

N°07-2024

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 14
Nombre de Conseillers présents : 12
Nombre de Conseillers en visioconférence : 0
Nombre de Conseillers absents excusés : 2
Nombre de Conseillers absents non excusés : 0
Date de convocation du Conseil Municipal
 29 mars 2024

Le huit avril deux mil vingt-quatre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de SAVIGNAC DE L'ISLE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal GANTCH, Maire.
 Le quorum est atteint.
Le mode de scrutin à main levée : 7 POUR – 7 CONTRE
Le mode de scrutin secret : 7 POUR - 7CONTRE
Le vote à bulletin secret est effectué.

VOTES : POUR 7 ABSTENTION CONTRE 7

CONSEILLERS MUNICIPAUX	PRÉSENTS	ABSENT Excusés	ABSENT « non-excuse »	ABSENTS ayant voté par procuration
Maire : Mme Chantal GANTCH	X			
Adjoints : M. Philippe DUFOUR	X			
Mme Aurélie CELLIER	X			
M. Joël VERDIER	X			
Conseiller délégué : Thibaut FUGIER	X			
Conseillers : Mme Nadia BERCKMANS		X		X
Mme Béatrice DE JESSE LEVAS	X			
Mme Marine DE TAFFIN	X			
M. Éric FRON-ORTIN	X			
Mme Laurence GODARD-DEBIZET	X			
M. Cyril HASBROUCQ	X			
M. Bertrand LACCOURS		X		X
Mme Christelle LAGRAVE	X			
M. Laurent MEYNIER	X			

Monsieur Joël VERDIER a été élu secrétaire de Séance.

Monsieur Bertrand LACCOURS absent excusé donne pouvoir à Madame Aurélie CELLIER,

Madame Nadia BERCKMANS absente excusée donne pouvoir à Madame Marine DE TAFFIN.

Pour voter en leur lieu et place.

Art.1 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- M. Le Trésorier de COUTRAS.
- M. Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Libourne.

Le maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération,
- Informe que la présente délibération pour faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jour, mois et
an que dessus. Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire
Chantal GANTCH

Secrétaire de séance :